



► Transport accompagné



## TRANSPORT ACCOMPAGNÉ POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

BESOIN DE VOUS RENDRE CHEZ LE MÉDECIN, AU MARCHÉ, CHEZ LE COIFFEUR, À LA GARE OU TOUT AUTRE LIEU ? LE SERVICE DE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ VIENT VOUS CHERCHER À VOTRE DOMICILE POUR VOUS CONDUIRE À BON PORT !

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer pour des raisons matérielles ou des problèmes de santé ? Pour faciliter vos déplacements sur le pays mornantais et en dehors, l'AMAD met à votre disposition un service de transport accompagné.

Créé en 2010 avec le soutien financier de la COPAMO, ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. Il est également accessible aux personnes en fauteuil. Vous pouvez l'utiliser pour tous vos projets de déplacements : courses, loisirs, rendez-vous médicaux, accueil de jour en maison de retraite, etc.

### Réservez votre transport auprès de l'AMAD

Pour bénéficier de ce service à la carte et réserver votre place, appelez l'AMAD 72 heures à l'avance au :

04 78 44 09 05. Le chauffeur accompagnateur viendra vous chercher et vous déposera à votre convenance dans le lieu de votre choix.

### Les tarifs 2011

► Les prix des déplacements sont donnés au trajet : un aller correspond à un trajet, un retour correspond à un deuxième trajet.

► Trajet sur les 16 communes du pays mornantais : 3 € ; carnet de 10 trajets : 25 €

► Trajet sur les communes limitrophes (Brignais, Rive-de-Gier, Givors, St-Martin-en-Haut, Thurins) : 10 €

► Trajet Hôpital Lyon Sud : 15 €  
Temps d'attente : 5 € pour 30mn.

► Autres destinations : demandez un devis (forfait de base 20,19 € /heure + 0,35 €/km). ■

## SEMAINE BLEUE UN CONCOURS PHOTO & ART PLASTIQUE POUR LES ENFANTS

Dans le cadre de la semaine bleue d'octobre 2011, la COPAMO organise un concours photo et art plastique qui a pour thème : mes grands-parents, mes arrière-grands-parents. Il est ouvert à tous les enfants mineurs résidant sur la communauté de communes. Le service Enfance-Jeunesse-Social (secteur Solidarité) attend vos œuvres dès la rentrée de septembre. Tous à vos appareils photos et à vos créations artistiques ! Règlement complet téléchargeable sur [www.cc-paysmornantais.fr](http://www.cc-paysmornantais.fr) ■

### ☺ BON A SAVOIR

#### La charte d'accueil handicap

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH) poursuit ses actions pour faciliter la vie de chacun sur notre territoire. C'est dans ce but qu'une charte d'accueil handicap va être réalisée avec tous les acteurs du territoire : institutions, associations, commerces, habitants, l'implication de tous est nécessaire.

► D'INFOS [solidarite@cc-paysmornantais.fr](mailto:solidarite@cc-paysmornantais.fr)

## POINT CYB ANIMATIONS MULTIMÉDIA

### Ateliers pour les jeunes

Profite de tes vacances : viens te perfectionner en informatique !

Le Point Cyb organise cet été des ateliers créatifs numériques sur des thèmes variés : photomontage, tablette graphique, etc. Ils se dérouleront dans la salle multimédia intercommunale à l'Espace Culturel à Mornant. Tu veux en savoir plus ? Tu as des propositions à faire ? Retrouve-nous sur la page Facebook BIJ COPAMO !

### Envie de vous initier à l'informatique ?

Les prochaines sessions d'initiation (B.aBa1, B.aBa2, Photo, Excel) sont prévues en octobre et novembre. Inscriptions à ces sessions d'initiation au BIJ :

► mercredi 21 septembre de 9h à

12h et de 14h à 18h,

► vendredi 23 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h

► samedi 24 septembre de 14h à 17h.

Pour recevoir le programme en avant-première, contactez les animatrices du BIJ.

### Ateliers décentralisés du Point Cyb

Pour permettre au plus grand nombre de s'initier ou se perfectionner en informatique, le Point Cyb intervient également hors les murs grâce à un partenariat avec les maisons de retraite, les Foyers de vie, les clubs d'aînés, etc.

Lire en page 11, notre article sur les ateliers décentralisés à la Maison de retraite de Mornant. ■

## [agenda]

### Fête de la Jeunesse, un autre regard

► Samedi 2 juillet  
au clos Fourneau à Mornant.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la page 9 : "Espaces Jeunes".